

Compte-rendu de la conférence téléphonique du 14 mai avec Olivier Dussopt

15 mai 2020



COVID-19

conférence téléphonée avec le secrétaire d'État



Solidaires a de nouveau rappelé que la priorité doit être enfin la santé, sécurité et la protection des personnels et qu'il n'est pas admissible que le 14 mai, nous en soyons encore à exiger ce qui aurait dû être disponible dès le départ.

Malheureusement comme depuis le début de la crise, on ne peut que dénoncer une nouvelle fois des manques de matériels criants dans de nombreux secteurs : masques FFP2, surblouse, etc. dans les hôpitaux par exemple. Des problèmes dans les écoles où les gels hydroalcooliques, les savons, les points d'eau sont insuffisants et où les masques sont eux-aussi absents, insuffisants en nombre et en qualité voire inadaptés (que dire des masques enfants livrés pour des adultes ?)... que ce soient pour les agent-es des collectivités territoriales ou de l'Éducation nationale.

Solidaires est par ailleurs revenu sur le fait que toute agent-e sollicitant des masques doit s'en voir attribuer et qu'il ne s'agit pas d'une possibilité laissée aux chefs de services comme le laisse entendre le questions/réponses diffusé par la DGAFP. **Solidaires** a enfin rappelé sa revendication générale de gratuité des masques pour l'ensemble de la population.

Concernant le télétravail, **Solidaires** a souligné que nombre de services recommencent à faire venir les agent-es en présentiel y compris quand cela n'est pas indispensable, ou organisent une reprise complète dans un laps de temps très court au mépris des conditions sanitaires.

Solidaires a également souligné de nombreuses difficultés liées aux ASA notamment pour garde d'enfants, particulièrement dans l'éducation, qui font l'objet de pratiques extrêmement disparates, entraînant une inégalité entre agent-es. **Solidaires** a rappelé la nécessité que les agent-es continuent d'en bénéficier aussi après le 2 juin.

Solidaires a dû à nouveau rappeler les difficultés rencontrées par les contractuel-les et les vacataires, soulignant donc le fait que les consignes et recommandations du secrétaire d'État de la Fonction publique ne sont donc pas suivies...

Les décrets sur les primes vont donc être publiés sans avoir été présentés préalablement aux organisations syndicales malgré ce qui avait été dit, mais faut-il s'en étonner compte

tenu de la façon dont les choses fonctionnent depuis bien trop longtemps. **Solidaires** a bien entendu rappelé que la revendication qu'elle porte est celle d'une véritable revalorisation des carrières et salariales et que ce n'est pas avec des médailles que l'on reconnaît le travail des agent-es. Ce ne sont pas les médailles qui paient les loyers. Quant aux jours de dons de congés entre agent-es il n'est pas admissible que ce soient entre agent-es que les choses puissent s'organiser. Chacun-e a droit à ses congés. C'est du droit supplémentaire qu'il faut !

Solidaires est revenu sur les difficultés rencontrées par les personnes présentant des vulnérabilités ou vivant avec des personnes en présentant. Ce sujet pose énormément de questions et la note qui devrait être diffusée devra y répondre clairement afin de mettre fin à certaines pratiques ou dérives. En effet, certain-es chef-fes font parfois pression pour être mis au courant d'éléments relevant du secret médical. Par ailleurs, il est indispensable que les agent-es soient clairement informé-es de ce que sont les recommandations du haut conseil à la santé publique, de leurs évolutions, qu'ils et elles soient bien placés en ASA et en aucun cas en arrêt maladie. Un tel placement pourrait avoir des répercussions dans le cas où ils ou elles dépasseraient les 90 jours d'arrêt. Il ne serait pas admissible que certain-es doivent faire le choix de ne pas en bénéficier pour des raisons financières.

Solidaires considère aussi qu'il ne serait pas admissible que cela puisse servir à dégager l'administration de sa responsabilité.

Enfin cela pose très clairement la question de la médecine de prévention et de sa nécessité une fois de plus posée ici.

Solidaires a une fois de plus renouvelé sa demande que le lien d'imputabilité soit reconnu pour tout-e agent-e contractant le Covid-19 dans le cadre du travail et souligné à quel point certains sujets ont des difficultés à avancer alors que d'autres vont bien plus vite.

Enfin, **Solidaires** a réitéré sa demande que l'agenda social reprenne sur des bases différentes après qu'un bilan ait été tiré de la crise que nous vivons et des conséquences des décisions prises depuis de trop nombreuses années dans la fonction publique.

